

Le SAGE

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)



SAGE

sur le territoire du Parc



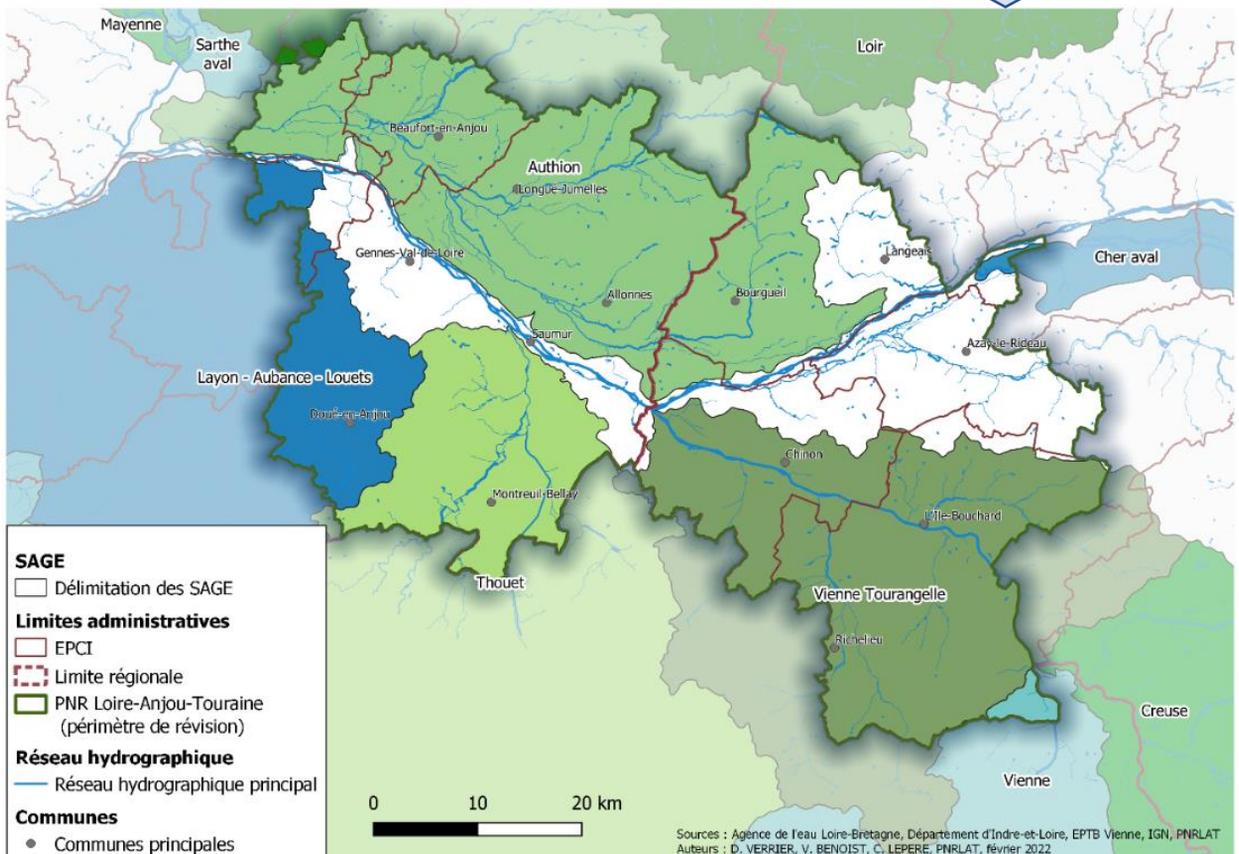
Structure porteuse

Sur le Parc : un syndicat de rivière ou un Établissement public territorial de bassin (EPTB) permet l'animation du SAGE.

La CLE

Instance de concertation des acteurs du territoire. Élabore le SAGE et gère sa mise en œuvre.

Certains bassins versants ne sont pas couverts par un SAGE sur le Parc : la Loire est ses petits affluents, l'Indre et la Roumer.



Les SAGE sur le territoire du PNR Loire-Anjou-Touraine

Rôle potentiel du Parc :

Le Parc a un devoir de **représentation dans les CLE** afin de défendre sa stratégie sur l'eau et orienter les décisions des CLE vers cette stratégie.

Dans les zones hors-SAGE, le Parc pourrait développer une **gouvernance alternative** ou appuyer la création de nouveaux **SAGE** pour que tout le territoire soit couvert par un outil de planification sur l'eau.